

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent

SOMMAIRE.—Allocution prononcée par Sa Sainteté au Consistoire du 25 septembre.—Chronique.—Ducis ou la réconciliation, (suite et fin).—Le chemin du bonheur, (suite).—Un succès de larmes.—Florin, ou bienfait et reconnaissance.

Allocution du Souverain Pontife au Consistoire du 25 Septembre. (1)

Vénérables Frères,

Parmi les machinations et les trames sans nombre à l'aide desquelles les ennemis du nom chrétien ont osé attaquer l'Église de Dieu et chercher, en vain, il est vrai, à l'abattre et à l'anéantir, il faut compter sans aucun doute, Vénérables Frères, cette association perverse qu'on appelle vulgairement *franc-maçonnerie* et qui, maintenue d'abord dans l'obscurité et dans les ténèbres, en est sortie au détriment commun de la religion et de la société. Nos prédécesseurs les Pontifes Romains eurent à peine découvert les menées et les ruses de cette association, que, fidèles à leur devoir pastoral, ils estimèrent devoir sans retard réprimer par leur autorité, percer et abattre comme d'un javelot une secte qui respire le crime et qui trame des attentats contre la religion et la chose publique. Notre prédécesseur, Clément XII, la proscrivit et la réprouva par ses lettres apostoliques, détourna les fidèles non seulement d'y entrer, mais de la soutenir et de la favoriser par quelque moyen que ce soit, sous peine d'excommunication encourue par le fait même et réservée au Souverain Pontife. Benoît XIV confirma par une constitution cette sentence si juste et si légitime, et ne cessa d'exhorter les grands princes catholiques à abattre cette secte perverse et à repousser le danger commun de toutes leurs forces et à l'aide de tous leurs efforts. Et plutôt à Dieu que ces princes eussent écouté Notre prédécesseur ! plutôt à Dieu qu'ils n'eussent pas agi si mollement dans une affaire de cette importance ! nous n'aurions certainement jamais eu à

déplorer, nous et nos pères, tant de révoltes et de guerres qui ont embrasé l'Europe entière, tant de maux qui ont affligé et affligent encore l'Église ! La fureur des méchants ne s'étant point apaisée, Notre prédécesseur, Pie VII, anathématisa la secte récente des *Carbonari*, répandue de toutes parts, en Italie surtout ; et Léon XII, enflammé d'une égale ardeur pour le bien des âmes, condamna par ses lettres apostoliques et interdit aux fidèles, sous la peine très-grave de l'excommunication, les sociétés secrètes que nous venons de nommer et toutes celles, quel que soit leur nom, qui conspireraient contre l'Église et contre le pouvoir civil. Cependant, ces efforts du Saint-Siège n'eurent pas le résultat qu'on pouvait en attendre. Non-seulement la *franc-maçonnerie* n'a jamais été ni domptée ni réfrénée, mais elle a pris une extension telle qu'elle fonctionne impunément et lève audacieusement la tête dans toutes les contrées, en ces temps si difficiles. Nous croyons devoir attribuer en grande partie cette diffusion à l'ignorance avec laquelle la plupart, ne connaissant peut-être pas les projets iniques qui se trament dans ces assemblées clandestines, regardent faussement la société en question comme une institution uniquement fondée pour secourir les hommes et soulager leurs misères, et s'imaginent qu'il n'y a rien à craindre d'elle pour l'Église de Dieu. Or, qui ne comprend combien cette opinion est éloignée de la vérité ! Quel est le but que se propose cet assemblage d'hommes appartenant à toutes sortes de religions et de croyances ? Pourquoi ces conventicules secrets, ce serment si rigoureux de ne jamais rien révéler de ce qui concerne la secte, prêté par ceux qui y sont initiés ? Pourquoi se voient-ils à des châtiments d'une atrocité inouïe dans le cas où ils enfreindraient la foi jurée ? Il faut bien que cette association soit impie et criminelle, puisqu'elle redoute si fort la lumière du grand jour ; car, ainsi que l'a écrit l'Apôtre, celui qui commet le mal hait la lumière. Combien ne diffèrent-elles pas de celle-là les pieuses associations de fidèles qui fleurissent dans l'Église catholique ? Il n'y a en elles rien de

(1) Traduction empruntée à la *Correspondance de Rome*.